



Décembre 2018

N°227

**Bonnes fêtes de fin d'année marquées  
par le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration  
universelle des droits de l'homme**

**« L'enfant ne devient pas un Homme, il  
en est déjà un » Janusz Korczak**

## ÉDITORIAL

### Hommage à nos 25 années passées et futures....

*C'est avec émotion que le SSI/CIR remercie, à l'occasion de son 25<sup>ème</sup> anniversaire, la fidélité et la confiance des Autorités centrales et de tous ses partenaires qui le soutiennent depuis ses débuts, ou l'ont rejoint par la suite.*

La persévérance de sa fondatrice Chantal Saclier, sa détermination à garantir le droit de chaque enfant de grandir dans un environnement familial propice à son plein épanouissement, sont à l'origine du Centre International de Référence pour les droits de l'enfant privé de famille. Ce dernier est heureux de fêter aujourd'hui ses 25 ans, aux côtés de la CDE et de la Déclaration



universelle des droits de l'homme qui viennent de souffler leurs 29 et 70 bougies. Grâce à l'esprit visionnaire de cette femme remarquable et sa philosophie de partage, de dialogue et d'enrichissement mutuel au-delà des frontières culturelles, géographiques et professionnelles, le SSI/CIR n'a cessé de grandir depuis 1993. Jeune adulte aujourd'hui, il se réjouit, à l'occasion de son anniversaire de se tourner vers le passé pour mieux appréhender l'avenir. Fort de ses apprentissages, il souhaite, en soufflant ses 25 bougies, émettre le vœu de poursuivre son engagement plus vivant que jamais.

### Premières années de vie

Alors que l'adoption internationale florissait dans le monde, atteignant des chiffres élevés sans pour autant bénéficier d'un encadrement légal au plan international, Chantal Saclier assistait aux travaux préparatoires de la Convention de La Haye de 1993 qui deviendra la Convention de La Haye la plus ratifiée au monde. Elle insistait alors sur l'importance du principe de subsidiarité de l'adoption et de la prise en compte de sa dimension pluridisciplinaire, des besoins psycho-sociaux des enfants et des familles, de la

nécessité de les préparer et de les soutenir dans cette aventure humaine ainsi que de sécuriser des pratiques exposées à de terribles dérives observées sur le terrain.

Depuis le lancement de cette convention majeure, le SSI/CIR n'a eu de cesse d'équiper les professionnels des autorités gouvernementales et non gouvernementales pour faire avancer chaque jour un peu plus sa mise en œuvre. Dès ses débuts, il a notamment accompagné des pays d'origine tels que la Roumanie où se sont rendus Chantal Saclier, accompagnée de Hans Van Loon - alors Secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé -, et de Nigel Cantwell - Consultant international, fondateur de DEI, activement impliqué dans les travaux de rédaction de la Convention relative aux droits de l'enfant -, afin de soutenir l'Autorité centrale roumaine dans l'élaboration et la mise en place de la réforme de son système de protection de l'enfance et d'adoption, aux plans légal et pratique. De plus, Guide éthique, bulletins mensuels, fiches de formation, analyses et conseils au quotidien, formations, conférences, activités de plaidoyer, missions de terrain, animent la vie quotidienne du SSI/CIR jusqu'à aujourd'hui.

### Développement et épanouissement

Au fil des années, les activités du SSI/CIR n'ont cessé de croître pour s'adapter au contexte mouvant de la protection de remplacement et de l'adoption et répondre toujours mieux aux besoins exprimés par les Autorités centrales qui le financent et le soutiennent. Le SSI/CIR continue d'être sollicité pour partager son expertise dans le domaine de la protection des enfants privés de famille. La naissance et l'aboutissement des Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants, à travers leur accueil par les NU en 2009, marquent un des moments les plus forts de ces 25 premières années. La protection des enfants séparés de leur famille est enfin devenue une préoccupation qui a trouvé sa place au sein de la communauté internationale. S'en sont suivies des actions majeures visant à la mise en œuvre de cet instrument telles que la publication du Guide [« En marche vers la mise en œuvre des Lignes directrices pour la protection de remplacement pour les enfants »](#) ainsi que le lancement du premier [MOOC](#) auquel 12'000 personnes ont participé jusqu'à maintenant.



En outre, le SSI/CIR a développé ces dernières années [une série de guides](#) destinés à faire face à des situations complexes, restées jusque-là sans réponses au plan international, telles que les adoptions illicites, les échecs de l'adoption ou encore les raisons profondes de l'abandon. Des accomplissements et des leçons apprises que les 25 prochaines années viendront renforcer, bousculer, défier peut-être.

### Regard et confiance dans le futur

Les défis qui attendent le SSI/CIR et ses partenaires ne sont pas des moindres face à la rapidité des évolutions technologiques, politiques, économiques et sociales, ainsi que des mouvements migratoires, dont l'impact sur les enfants, les jeunes et les familles est majeur. Le recours croissant aux mères porteuses, et autres pratiques de procréation médicalement assistée non encadrées au niveau international, le besoin constant de repenser et d'ajuster les interventions en protection de l'enfance à la variété des profils des enfants et des familles - entre autres défis - requièrent une adaptation permanente des États à travers la révision de leurs lois et de leurs pratiques. Le SSI/CIR continue d'être appelé dans de nombreux pays qui ont affirmé leur volonté de disposer d'un système de protection de l'enfance plus robuste, axé sur la prévention, le soutien et l'accroissement des compétences des enfants et des familles, piliers de nos sociétés. Le SSI/CIR est bien décidé à maintenir et consolider avec toute sa passion et son ardeur son lien indéfectible aux Autorités centrales partenaires et futures partenaires, aux organisations internationales telles que les agences des NU et la Conférence de La Haye de droit international privé ainsi qu'à tous les autres acteurs avec qui il a le privilège de collaborer pour accomplir ensemble sa noble mission en faveur des enfants et des familles.

Ensemble nous relèverons les défis, aussi grands soient-ils, en restant à l'écoute de ceux dont nous défendons les droits au quotidien. Les mots, les gestes, les émotions des enfants sont nos boussoles pour trouver le chemin à suivre. Conscients des compétences des enfants, et attentifs à leur parole, nous améliorerons le présent et, à leurs côtés, construirons un avenir heureux.

L'équipe du SSI/CIR  
Décembre 2018

